



1 L'église St Bertrand

A l'origine une chapelle castrale, elle ne devient église paroissiale qu'à partir du XV^{ème} siècle. Seul le chœur subsiste du lieu initial. Des travaux d'agrandissement sont effectués au XIX^{ème} siècle. Cette église est placée sous le patronage de St Bertrand, 11^{ème} évêque du Mans.



2 Le château de Lavardin

Ce château est bâti sur le terrain où se trouvaient les communs d'un château antérieur du XVII^{ème} siècle et appartenant à la maison Tucé. De cet ancien château ne subsiste qu'un édifice carré appelé "tour du trésor".

Acquis en 1948 par la caisse d'allocations familiales, il est agrandi en 1975 avant de fermer ses portes, pour devenir un domaine privé non ouvert au public.

3 Le four à chanvre

Ce four est l'un des derniers témoins de l'exploitation chanvrière qui faisait de la Sarthe le premier département producteur de chanvre au XIX^{ème} siècle.

La culture du chanvre en Sarthe remonte à plusieurs siècles, mais c'est à partir du XVII^{ème} siècle qu'elle connaît son plein essor avant de disparaître dans les années 1950.

Ces fours avaient pour but de sécher le chanvre avant de le transformer. Le chanvre servait à la confection de vêtements et de cordages.



Découverte de la Champagne Conlinoise

La Champagne Conlinoise doit son nom à son **environnement bocager**, mosaïque de pâtures, vergers, parcelles cultivées, bosquets, et à ses paysages ouverts et vallonnés. Entre la rivière de **La Vègre** et **La Sarthe**, son plateau calcaire dominé par la culture céréalière se caractérise par sa terre de Groie à la teinte ocre. **Les forêts** côtoient **les vallons**, les imposantes bâtisses se marient à l'élégant petit patrimoine contribuant à la diversité et la richesse des paysages.

Charte du randonneur

Élaborée par la Fédération Française de randonnée

- | | |
|-------------------------------------|--|
| Respectons les espaces protégés | Laissons les fleurs pousser |
| Restons sur les sentiers | Soyons discrets |
| Attention à nos semelles | Évitons de faire des feux |
| Refermons les clôtures et barrières | Soyons vigilants ensemble |
| Gardons les chiens en laisse | Partageons nos transports |
| Récupérons nos déchets | Ne pénétrons pas dans les propriétés privées |
| Partageons les espaces naturels | |

4C Point d'Information Touristique de la Champagne Conlinoise

Pôle Intercommunal

4 rue de Gaucher - BP 11 - 72240 Conlie

Tél. : 02 43 52 11 67 - Fax : 02 43 52 11 69

Email : contact@4c-conlie.fr

Site : www-4c-conlie.fr

Horaires :

lun, mar, jeu, vend :

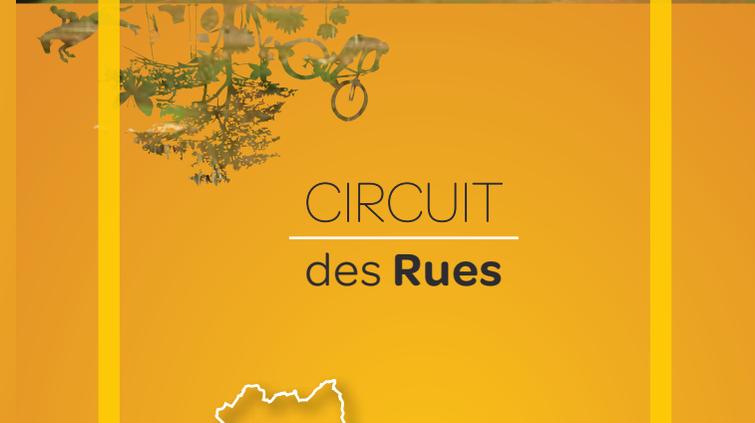
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

mer : de 9h à 12h



Directeur de la publication : Joël MÉTÉNIER • Contact : Nicolas KERCKHOF • Cartographie : Service SIG de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise (4C) - Hervé VINSONNEAU • Crédits photos : 4C - Hervé VINSONNEAU • Infographie : 4C - Stéphane LEFEUVRE • Textes : 4C - Le patrimoine des communes de la Sarthe (2000) - Croix archaïques en roussard et Croix de pèlerins du Haut Maine - Roger GRIGNON et Pierre DAVOUST (1999) • Impression : Imprimerie Fresnoise (mars 2015).

Champagne Conlinoise



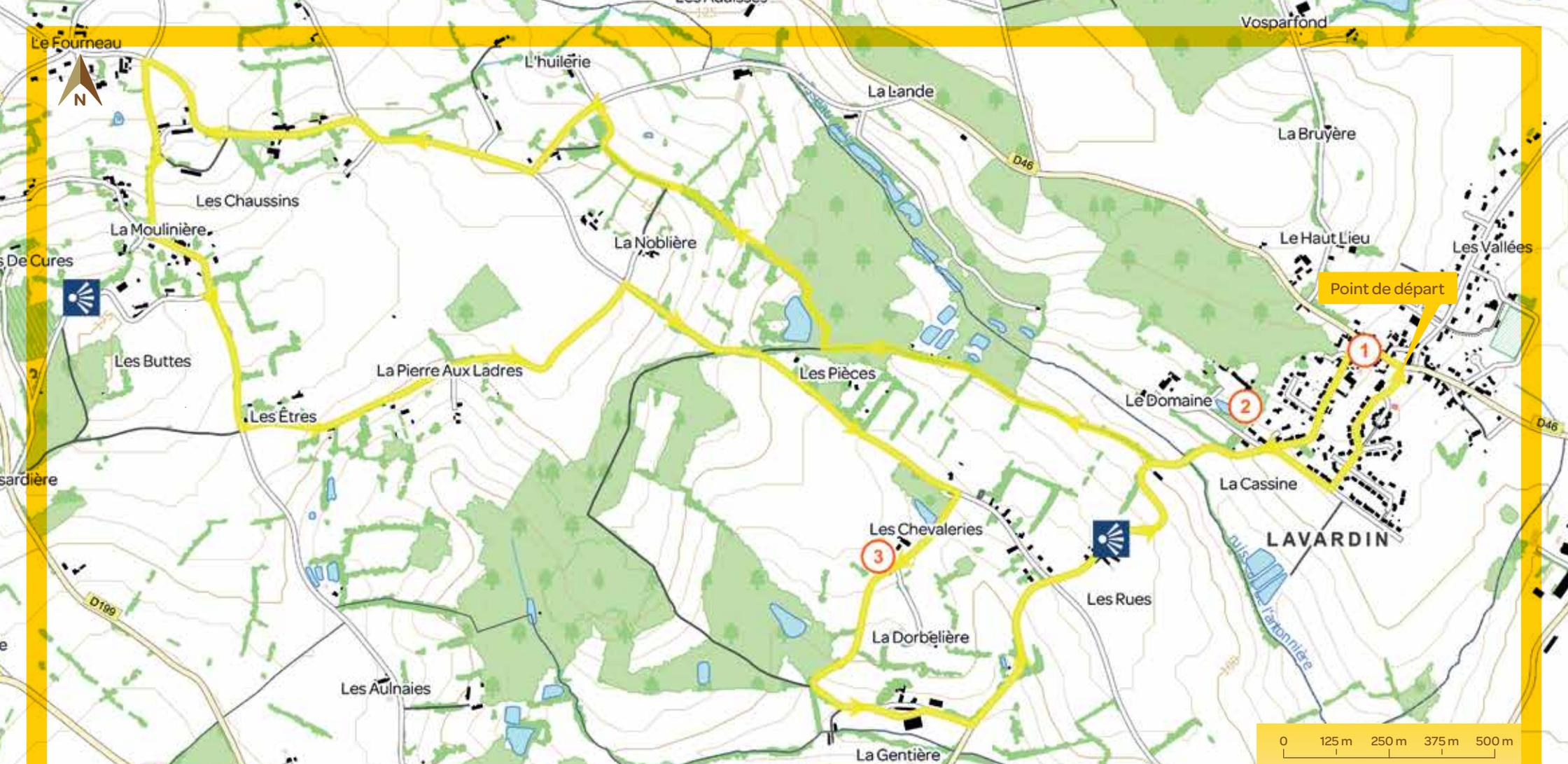
CIRCUIT des Rues



Guide des randonnées



Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise



Circuit des rues

- Rejoignez le centre du village et tournez à gauche pour passer devant l'église ①.
- Montez vers "Les Rues", direction La Quinte. Sur les hauteurs, on aperçoit l'ensemble du village et le château de Lavardin ②.
- Dans le virage prenez le chemin enherbé sur la droite. Restez à droite.

- Devant l'huilerie tournez à gauche, puis à droite. Suivez la route, puis après la ferme tournez à gauche et longez cette dernière. Continuez vers "La Moulinière", en suivant la route.
- Tournez à gauche devant "Les Hêtres".
- A l'intersection prenez à droite. A l'intersection avec la départementale tournez à gauche pour redescendre vers le village. Prenez le temps d'admirer le panorama sur le village. Puis rejoignez le parking.

Distance : **9,5 km** | Difficulté : **Facile**

Durée à pied : **2 h 30** | Balisage : **jaune**

Départ/Arrivée : **Parking à côté de la mairie**

PROFIL DU CIRCUIT

